Attestation sur l'honneur de résidence principale dans le cadre de l'événement « Flamanville fête Noël »

REMISE DU CADEAU

Dans le cadre de l'évènement "Flamanville fête Noël", le conseil municipal de Flamanville a décidé, de remettre un « cadeau » aux ménages justifiant de leur domiciliation principale à Flamanville au 1er décembre 2026.

Je soussigné(e),

résidant à l'adresse suivante :

Je déclare sur l'honneur que cette adresse constitue ma résidence principale.

Je certifie également avoir fourni un justificatif de domicile datant de moins de six mois, conformément aux critères définis par la municipalité de Flamanville.

Je suis informé(e) que toute fausse déclaration est passible de poursuites, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Fait à

le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Mentions légales RGPD : Les informations recueillies dans cette attestation sont destinées au traitement de votre dossier dans le cadre de l'évènement « Flamanville fête Noël » et la remise d'un cadeau. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant. Pour exercer ces droits, veuillez contacter la mairie de Flamanville.